

Article 39 - Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

ING Direct ne transmet à l'administration française au titre de l'obligation visée au (b) que des informations relatives aux comptes détenus par des personnes

A défaut de réponse du Client dans un délai de quatre-vingt-neuf (89) jours à compter de la demande d'ING Direct, ou en l'absence des justificatifs demandés, ING Direct est tenu de déclarer le Client à l'administration française en tant que personne américaine ou en tant que personne ayant sa résidence fiscale dans un Etat cosignataire et de lui transmettre les informations visées ci-dessus.

Article 40 - Respect des sanctions internationales

Article 42 - Garantie des dépôts

Article 41 - Echange d'informations fiscales

(a)

(b)

GLOSSAIRE

Application Mobile ING Direct	Mandat de prélèvement SEPA Interentreprises
Autre Devise Européenne	
Client	Prélèvement SEPA
	Prélèvement SEPA Interentreprises
Code d'Accès	
Code d'Accès Renforcé	Prestataire Tiers
Compte de Dépôt	
Conditions Générales	Service Client ING Direct
Contrat Porteur	Service Réclamation
Convention de Compte	
Convention d'Ouverture de Compte	Site ING Direct
	Tarifs ING Direct
Espace Client	Union Européenne
Espace Economique Européen	Virement Européen
ING Direct	Virement International
Instrument de Paiement	Virement SEPA
Mandataire	Zone Euro
Mandat de prélèvement SEPA	Zone SEPA

Annexe

Informations générales sur la protection des dépôts	
La protection des dépôts effectués auprès de ING Bank N.V. est assurée par :	
Plafond de la protection :	
Si vous avez plusieurs dépôts dans le même établissement de crédit :	
Si vous détenez un compte joint avec une ou plusieurs autres personnes :	
Autres cas particuliers :	
Délai de remboursement en cas de défaillance de l'établissement de crédit :	
Monnaie du remboursement :	
Correspondant :	
Pour en savoir plus :	
Limite générale de la protection	
Limite de protection des comptes joints	
Remboursement	
Autre information importante	

